

J'espère que les députés d'en face écoutent, monsieur l'Orateur.

... j'espère que vous ferez quelque chose en ce sens. Vous aurez alors avec vous tous les agriculteurs du Canada. Si vous êtes d'accord, c'est le temps d'agir. Merci de votre attention.

Voici l'éditorial en question publiée dans le *Western Producer* du 2 décembre:

#### LE SYSTÈME MÉTRIQUE—LES BRITANNIQUES TIENNENT BON

La Grande-Bretagne a appris qu'elle adopterait le système métrique en 1965. Onze ans se sont écoulés depuis et la loi sur les poids et mesures—comme on l'appelle—n'a pas encore été adoptée à la Chambre des communes.

Que lui est-il arrivé? Qu'est-ce que le Canada peut apprendre d'une expérience qui dure depuis beaucoup plus longtemps que notre cheminement vers la métrisation?

D'après un article publié dans la chronique des affaires du *Sunday Telegraph* du 7 novembre intitulé «Le système métrique muselé et retardé» un certain nombre de modifications ont été apportées au projet de loi, alors qu'il se frayait un chemin parmi les divers comités de la Chambre. Afin d'assurer son progrès, le gouvernement britannique a concédé un point important: Il a convenu que le mille, le pouce, la chopine et le gallon seront préservés et soustraits à la métrisation. Apparemment, les règles et règlements du Marché commun permettent des exemptions de ce genre.

Je vous demande, monsieur l'Orateur, quelle disposition le gouvernement a-t-il pris à cet égard? Quel dialogue a-t-il amorcé avec la Grande-Bretagne à ce sujet?

#### L'éditorial continue en ces termes:

Certains députés des deux côtés de la Chambre, craignant que la métrisation n'ajoute aux problèmes des consommateurs, déjà aux prises avec l'inflation, ont demandé que la métrisation de quatre denrées alimentaires de base soit retardée jusqu'en 1980. Ces denrées sont le pain, le fromage, le thé et le beurre. Cependant, le gouvernement a offert de retarder la métrisation de toutes les denrées alimentaires jusqu'en avril 1978. Les députés ont accepté cette solution globale.

Le gouvernement a aussi accepté de soustraire à la métrisation obligatoire jusqu'en 1981 le poisson, la viande, les légumes et les fruits, qu'on pèse habituellement devant le consommateur dans les petits magasins de Grande-Bretagne.

Pour le moment, le Canada ne connaît pas les problèmes économiques qui assaillent la Grande-Bretagne, mais il pourrait être utile de tenir compte de l'expérience de ce pays dans l'application d'une loi semblable pour voir si elle ne contient pas d'enseignement pour nous.

Voilà pourquoi je dis que le ministre d'État chargé des petites entreprises aurait dû songer à ces petites entreprises quand il a prononcé son discours.

Il y a quelque temps, le Conseil canadien du commerce de détail estimait qu'il en coûtera au moins 50 millions de dollars pour adapter au système métrique les instruments de mesure de quelques 28,000 maisons de commerce de détail, surtout des magasins d'alimentation. Selon mes notes, le Conseil aurait écrit à M. Turner, l'ancien ministre des Finances, ainsi qu'aux trésoriers provinciaux. Il y a déjà un bon moment que l'honorable John Turner n'est plus ministre des Finances, de sorte que le gouvernement est au courant du problème au moins depuis ce temps. Le système métrique va coûter extrêmement cher aux petits détaillants. Avant d'aller de l'avant, le ministre aurait dû songer à ce problème. Nous connaissons les conséquences de l'inflation et nous savons que les profits des petites entreprises ne sont pas énormes; nous savons en outre que c'est

#### Systeme métrique

le consommateur qui devra assumer toute hausse des coûts. Encore une fois, c'est lui qui paiera.

J'ai justement eu l'occasion aujourd'hui de m'entretenir avec le propriétaire d'une entreprise assez considérable de vente au détail de matériaux de construction qui m'a dit que c'est l'usager qui devra absorber ses nouveaux coûts. Ainsi, même l'industrie de la construction va avoir des problèmes. Pourtant, les gens qui s'achètent une maison trouvent que les prix sont déjà bien assez élevés.

Je trouve que l'on aurait dû réfléchir beaucoup plus aux problèmes qui découleront de ce bill. J'ai noté que le ministre n'a pas parlé de football, mais je vois que le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur est là; elle aimerait peut-être faire une remarque. Je me demande si l'on va dire «premier essai et huit mètres trois quarts à faire».

On aurait dû dialoguer davantage avec les Canadiens au sujet de cette conversion au système métrique. Les Canadiens sont des êtres intelligents et ils sont capables de s'adapter aux circonstances s'ils disposent d'un certain laps de temps. On aurait dû penser aux agriculteurs, aux mécaniciens et à tous ceux que cette mesure touchera le plus durement. On aurait dû prévoir des mesures pour les protéger et éviter de les obliger à passer d'un système à l'autre de but en blanc. J'espère que le ministre acceptera d'y réfléchir. Monsieur l'Orateur, je vois que vous êtes prêt à vous lever; je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de me faire le porte-parole des gens dont les problèmes me préoccupent beaucoup.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** L'honorable ministre invoque le Règlement.

**M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, nous avons discuté plus tôt avec des représentants d'autres partis de la possibilité de faire franchir au bill toutes les étapes dès ce soir. Nous pourrions peut-être ne pas tenir compte de l'heure et laisser les autres intervenants prendre la parole et faire franchir toutes les étapes au bill tel que convenu plus tôt.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, il y a eu certes des discussions à ce sujet, mais sauf erreur nous étions convenus que si à 10 heures tous ceux qui voulaient participer au débat l'avaient fait, nous pourrions alors compléter l'étude du bill. En consultant mes collègues—ce que je fais toujours pour être sûr d'avoir un consensus de ce côté-ci de la Chambre—j'ai constaté qu'il reste quelques députés qui veulent nous entretenir de cette importante mesure législative. Je crois qu'un autre député du NPD voudrait peut-être parler.

● (2200)

**Une voix:** Nous ne voulons pas parler.

**M. Hnatyshyn:** Il est 10 heures. Peut-être est-il rentré chez lui. De toute façon, je crains que nous ne puissions l'accommoder à ce moment-ci, vu les circonstances.

**M. Paproksi:** Essayez encore, vers le 1<sup>er</sup> février.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y a pas consentement unanime pour procéder ainsi.